



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 septembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 54
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur David HAEGY	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
		Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Joël MEKHANTAR pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF

OBJET : CULTURE**Musée des Beaux-Arts - Exposition temporaire "A portée d'Asie" – Tarification spécifique**

Lors du conseil municipal du 19 juin 2023 a été voté le principe d'un accès à certaines expositions temporaires du MBA au tarif de 9 € plein tarif et de 5 € tarif réduit individuel.

La mise en œuvre de cette billetterie entrera en vigueur dès le 20 octobre 2023 pour l'exposition consacrée aux collectionneurs, collecteurs et marchands d'art asiatique en France : *A portée d'Asie* qui se tiendra jusqu'au 22 janvier 2024.

Cette exposition d'intérêt national bénéficiant de nombreux partenariats, il est proposé d'accorder une tarification spécifique pour ces partenaires pendant la durée de l'exposition.

Elle sera inaugurée le 19 octobre 2023, pendant la « Semaine du Japon » organisée par la Direction des Relations Internationales. Aussi, il est proposé de rendre l'accès gratuit de l'exposition pour tous pendant le week-end qui suit cette inauguration, soit les 21 et 22 octobre 2023.

Un partenariat est également en vigueur avec le festival « Fenêtres sur courts » qui organisera des projections en lien avec cette exposition. Les spectateurs ayant participé à cette projection pourront bénéficier du tarif réduit de 5 € sur présentation du billet d'entrée ou d'une contre marque.

La Société des Amis des Musées de Dijon va par ailleurs organiser un cycle de conférences en lien avec cette exposition. Les participants à ces conférences pourront bénéficier du tarif réduit de 5 € sur présentation du billet d'entrée ou d'une contre marque.

Cette exposition bénéficiant du label d'intérêt national, l'association des amis du Louvre souhaite faire la promotion de celle-ci auprès de leurs 60 000 adhérents. Sur présentation de leur carte, ils pourront également bénéficier du tarif réduit de 5 €.

La direction des bibliothèques de la Ville de Dijon organise plusieurs visites guidées des expositions asiatiques de la Bibliothèque patrimoniale et d'étude et du Musée des Beaux-Arts. Il est proposé de permettre un accès gratuit à l'exposition au MBA aux personnes qui se sont inscrites à cet événement.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** les tarifs à l'entrée de cette exposition temporaire tels que décrits ci-avant,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN